

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 413

Artikel: Le sort du féminisme en Allemagne : encore une association dissoute

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

progrès sensible sur l'état de choses existant et une première étape. Un projet de texte fut donc préparé sur cette base par le Comité, qui fut soumis aux observations des gouvernements, de façon à pouvoir être signé lors de la réunion de l'Assemblée en septembre.

Mais alors, et comme nous y avons fait allusion dans notre précédent numéro, une campagne d'opposition se dessina nettement dans certains milieux abolitionnistes de France et d'Angleterre. On craignait notamment, et cela était juste, que ce terme « dans un pays étranger » ne fût pas applicable aux colonies, protectorats, territoires sous mandat, et que certains pays n'en profitassent pour laisser continuer tranquillement la traite entre la métropole et ces régions, et alimenter de la sorte les maisons de tolérance, qui y fleurissent abondamment, on ne le sait que trop. Et alors, on demandait, et à notre avis c'était une erreur profonde, à tous les abolitionnistes, à toutes les les organisations féminines, de s'opposer à la signature de ce texte, si celui-ci n'était pas amendé de façon à préciser ce que signifiait ce terme de « pays étranger ». Erreur de principe d'abord, puis que l'on aurait annulé de la sorte toute sanction de la traite des femmes majeures de France en Egypte, ou de Pologne en Argentine, par exemple; erreur de tactique ensuite, puisque, douze gouvernements ayant accepté ce projet en avril par l'intermédiaire de leurs représentants au Comité consultatif, il n'y avait aucune probabilité qu'ils veuillent se déjuger en les désavouant six mois plus tard.

Telle était la situation quand s'ouvrit l'Assemblée plénière de la S. d. N., à la Vème Commission de laquelle fut remis l'examen de cette partie de l'ordre du jour, la déléguée britannique, Miss Horsburgh, étant rapporteur. Et les débats présentèrent un intérêt très vif, et on peut le dire, paradoxal: en effet, alors que l'on savait fort bien que les craintes émises sur l'interprétation de ce terme « en pays étranger » visaient surtout la France dans ses relations avec le Maroc ou la Syrie, ce fut une satisfaction très grande d'entendre des déclarations catégoriques du représentant de la délégation française, M. Jules Gautier, auquel sa chevelure et sa barbe blanches de patriarche donnaient une autorité toute spéciale. « La France est prête à signer cette Convention, annonça en substance M. Gautier, en stipulant nettement qu'elle s'applique aux colonies, aux territoires, aux protectorats comme à la métropole. La traite des femmes est une honte pour notre civilisation, dont il faut qu'elle se débarrasse au plus vite. » Et tandis que nous soupirions d'aise devant ces affirmations, c'étaient alors d'autres pays (influence de la campagne extrémiste signalée tout à l'heure? c'est possible...) qui soulevaient des difficultés, relevaient des arguments juridiques, semblaient avoir peur de s'engager, faisaient machine en arrière, si bien que de voir la France soutenir contre d'autres le point de vue abolitionniste semblait le monde renversé!

Enfin, et après un chaleureux appel de M. Ekstrand, Directeur de la Section sociale de la S. d. N., et l'inévitable passage par les mains d'un sous-comité de rédaction, une résolution fut votée, demandant la prochaine réunion d'une Conférence diploma-

Les femmes et le désarmement

Les grandes manifestations organisées à Genève à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence ont remarquablement réussi — malgré, ou bien mieux, en raison du coup de théâtre du retrait de l'Allemagne, qui a fouetté toutes les énergies et donné plus de poids au sentiment des responsabilités de chacun en ces heures si graves. Le meeting du 15 octobre à la Réformation, magistralement préparé par une femme, Dame Adelaide Livingstone, sous les auspices du Groupe Consultatif International pour le Désarmement, a été un si grand succès que Lord Robert Cecil lui-même, qui a pourtant le droit d'être blâmé sur des manifestations de ce genre, a déclaré en avoir rarement vu d'aussi vibrant et aussi enthousiaste. C'était le vrai public de Genève, celui que masquent parfois les snobs, les sceptiques ou les réactionnaires, et dont émane dans le plein sens du terme « l'esprit de Genève ». Et relevons ici l'impression profonde que produisit à côté des orateurs masculins, Mme Isabel de Palencia, si sobre, si digne, si persuasive, dans sa simplicité de camée antique, et qui, sans hausser d'un ton sa voix, tint suspendu à ses lèvres l'immense auditoire ému et frémissant.

Le lendemain matin, une imposante délégation des mêmes organisations, dans laquelle les femmes tenaient une part importante, présenta à M. Henderson, sous la conduite de Lord Cecil, le texte de la résolution votée la veille. Et là aussi deux femmes prirent la parole comme chefs

Ce groupe comprend les représentants des organisations suivantes: Union Interparlementaire, Union des Associations pour la S. d. N., Comité du Désarmement des Organisations chrétiennes internationales, Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales, Conseil britannique pour le Désarmement, Conseil américain pour le Désarmement, Comité de Désarmement des Organisations internationales de Déjàudiens, Confédération internationale des Mutiles et anciens combattants (C. I. A. M. A. C.).

de file: M^{lle} Rosa Manus (Hollande), en notre nom à toutes, femmes, qui travaillons pour la paix, et Mrs. Puffer Morgan, au nom des centaines d'organisations de tout ordre qui, aux Etats-Unis, ont envoyé à la Conférence le message impérieux de passer des paroles aux actes.

Le discours très catégorique de M. Henderson à cette occasion a été analysé et répandu par la grande presse. Le soir enfin, le grand dîner organisé par le Comité International féminin pour le Désarmement, réunissant plus de cent personnes au Club International, sous la présidence spirituelle et éloquente de M^{lle} Dreyfus-Barney (Paris). On entendit successivement M. Henderson lui-même, qui avait bien voulu honorer ce dîner de sa présence; M^{lle} Adele Schreiber, vice-présidente de l'Alliance pour le Suffrage, vibrante et chaleureuse à son ordinaire; M^{lle} Eidschenk-Patin (France), présidente de la Ligue des Mères et des Educatrices, dont les paroles toutes simples, toutes unies, mais poignantes de vie vécue, produisirent une impression quasi-religieuse; Mrs. Begges (Etats-Unis) et enfin deux jeunes: M^{lle} Renée Baezner (Genève), nièce de notre collaboratrice M^{lle} Debrit, et notre collaboratrice elle-même à l'occasion, et M. Svensma (Hollande), qui affirmèrent tous deux la volonté de paix de la génération qui monte.

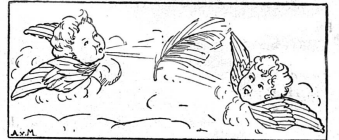
Une fois de plus, donc et comme le 6 février 1932, l'opinion publique mondiale s'est affirmée à nouveau. Une fois de plus, elle a dit de façon formelle qu'elle voulait la paix, et que le désarmement était l'un des moyens essentiels d'y parvenir. Ceci, et quoi que puissent nous réserver les jours qui vont venir, quel scepticisme que l'on puisse manifester dans certains milieux, les diplomates et les hommes politiques ne doivent pas oublier. Car, comme l'a relevé avec force l'un des orateurs du 16 octobre, tout échec maintenant de cette cause serait non seulement un désappointement cruel pour les peuples, mais un danger pour les gouvernements.

M. F.

mais cinq des grandes organisations féminines internationales représentées à Genève firent à adresser à tous les membres de la Conférence une lettre démentant formellement avoir été consultées à ce sujet, et insistant pour qu'à l'avenir soient seulement prises en considération des déclarations officielles de leur part.

Voilà donc un quatrième acte international qui vient s'ajouter à ceux déjà existants contre l'odieux trafic. Et un acte dont la portée est bien plus grande, nos commentaires l'auront fait voir, que ce que peut en déduire à première vue un lecteur peu informé. La réglementation de la prostitution reçoit du fait de la Convention du 11 octobre 1933 un coup décisif. N'ont-ils donc pas raison ceux qui disent que, même si la S. d. N. n'avait fait que ce qu'elle a fait en matière de lutte contre la traite des femmes sous tous ses aspects, il aurait valu la peine de l'inventer?

E. Gb.



DE-CI, DE-LA

Un geste de solidarité féminine.

Nous avons publié sous ce titre, dans notre dernier numéro, une demande du Comité international d'aide aux émigrés intellectuels, qui cherchait, pour des jeunes filles allemandes réfugiées, des familles qui voudraient bien leur offrir gratuitement chambre et petit déjeuner pendant leurs études à Genève. Or, presque immédiatement, nous avons reçu une offre pleine de cœur d'une vieille famille protestante pour une jeune avocate, faisant à Genève des études d'horlogerie pour aller ensuite exercer ce nouveau métier en Palestine. Nos lecteurs se rendent-ils compte à quel point ce geste a été encourageant et réconfortant pour nous, en nous prouvant l'utilité de notre journal?...

Et c'est pourquoi nous rappelons aujourd'hui que le même Comité cherche encore le même arrangement (chambre et petit déjeuner gratuits) pour deux autres jeunes filles réfugiées: une élève de l'Institut Dalcroze, et une élève de l'école de dactylographie Kyburg. Nous nous chargeons bien volontiers de lui transmettre les offres que l'on voudra bien nous faire.

Le sort du féminisme en Allemagne

Encore une Association dissoute

Nous apprenons qu'à son tour la Ligue des Citoyennes allemandes (Deutscher Staatsbürgerinnen-Verband) a décidé, lors de son Assemblée générale extraordinaire tenue à Leipzig le 24 septembre dernier, de se dissoudre, ne pouvant subsister, du fait des conditions im-

tique spéciale, seule compétente pour signer cette nouvelle Convention. Cette Conférence, convoquée sans perte de temps pour le lundi 9 octobre, tint trois séances encore, au bout desquelles le texte définitif de Convention fut signé immédiatement par dix-huit des pays présents en attendant les autres. L'article premier est ainsi conçu:

Doit être puni quiconque qui, pour satisfaire les passions d'autrui, a embauché, entraîné ou détourné, même avec son consentement, une femme ou une fille majeure en vue de la débauche dans un autre pays, alors même que les divers actes qui sont les éléments constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différents.

La tentative est également punissable. Il en est de même dans les limites légales des actes préparatoires.

Au sens du présent article, l'expression « pays » comprend les colonies et protectorats de la Haute Partie contractante intéressée, ainsi que les territoires sous la suzeraineté et ceux pour lesquels un mandat lui a été confié.

Rappelons que les Conventions précédentes protégeaient déjà les mineures, celle-ci n'avait plus à s'en occuper (Réd.).

C'est nous qui soulignons.

Voilà qui est net. Le dernier article, il est vrai, reprend la question, en laissant, comme dans toute Convention, à chaque Etat signataire la possibilité de déclarer qu'il n'assume pas d'obligation vis-à-vis de l'ensemble ou d'une partie de ses colonies, territoires et protectorats; mais voit-on la situation morale impossible que se créerait cet Etat en annonçant par là *coram populo* qu'il autorise la traite dans ces régions?... C'est pourquoi nous ne comprenons pas du tout la démarche privée que firent, dans les couloirs, auprès du président de cette Conférence diplomatique spéciale, M. Limburg, quelques personnalités féminines en faveur d'un autre texte. Si bien que M. Limburg, dont les sentiments peu sympathiques au féminisme sont bien connus de toutes celles qui ont suivi précédemment les débats à la S. d. N. sur la nationalité de la femme, crut pouvoir annoncer en séance de Conférence que l'adoption du texte cité plus haut allait se heurter à « l'opposition acharnée des femmes », et qu'une regrettable confusion risqua de se produire qui aurait rendu cette Convention moins efficace que nous le désirions. Finalement et heureusement, la rédaction que nous indiquons plus haut fut adoptée définitivement.



A propos d'un livre récent

L'Anglaise et d'autres femmes

Dans une de ses nouvelles, Thomas Mann parle du silence nécessaire pour pénétrer une âme humaine. Ce mot s'applique à quelques-uns des récits — sinon à tous — que, sans lieu entre eux, et comme un tapis ou une mosaïque colorée, Maurois a réunis dans son dernier livre, *L'Anglaise et d'autres femmes*, et dont la femme et ses sentiments forment le centre.

Cette sensibilité incalculable, compliquée et différenciée, Maurois la connaît bien. Déjà dans son roman *Climats*, il définissait Odile « une femme comme moi, comme vous, comme toute la malheureuse race des hommes, divisée et multiple »; et il sait aussi que la destinée dépend pour ainsi dire de détails accessoires — regards et paroles qui cachent le processus secret de la vie de l'âme: « Il y a dit-il, des impressions mystérieuses et fugitives, et ce ne sont pas celles qui exercent le moins d'influence sur notre vie. » (*Climats*.)

André MAUROIS: *L'Anglaise et d'autres femmes*. Collection Elles, La Nouvelle Société d'édition, Paris.

Ce nouveau petit livre, paru dans la collection « Elles », aurait dû, d'après son titre, être consacré exclusivement à la femme anglaise, mais Maurois y parle aussi des femmes d'autres nations, car, dit-il encore, « l'Anglaise, personnage abstrait, n'existe pas. Il y a des Anglaises innombrables, diverses. » Dans ces nouvelles, les femmes sont le sujet principal; il analyse leur psychologie, leur mentalité, auxquelles le caractère national n'ajoute que ce qui est typique de leur race. Ces récits, quelquefois très brefs, apportent une contribution importante au problème psychologique féminin. Maurois représente ses héroïnes dans le cadre simple et sobre de la vie, n'y ajoutant ni commentaire subjectif, ni réflexions personnelles philosophiques.

Lorsque dans *Le Porche corinthien*, Lord et Lady Barchester assistent à la démolition de leur ancienne demeure, la description de la tapiserie des chambres déchirée par la pluie ne nous rappelle-t-elle pas *Les Cahiers de Matie Laurids Brigge*, de Rainer Maria Rilke? et si ce récit du vieux couple, qui pose des fleurs sur le porche resté seul debout, comme sur le tombeau de ses souvenirs, se termine un peu sentimentalement, Maurois exprime pareils sentiments de façon fine et aristocrate, qui évite toute faute de goût.

Et voici dans *La Cathédrale* la mélancolie nostalgique de l'étudiant devant la toile de Manet qui représente la cathédrale de Chartres. Son désir ardent est de l'acquérir, mais au lieu de l'acheter avec l'argent que lui a envoyé son oncle, il n'emploie cette somme que pour payer les caprices de sa maîtresse, femme « un peu vulgaire, assez sottise et fort jolie ». Un collectionneur achète le tableau et le lègue plus tard au

Louvre. L'étudiant est devenu un vieil et célèbre écrivain, mais son cœur est resté jeune. Il s'arrête encore tout ému, devant un paysage ou devant une femme. Souvent il rencontre une dame âgée et enlaidie; elle est son ancienne maîtresse et il regrette de l'avoir aimée jadis. Il va quelquefois au Louvre, regarde longtemps le tableau de Manet, et soupire. Cette histoire brève de psychologie humaine, écrite sur un ton sceptique, presque blasé, pourrait figurer parmi les poèmes en prose de Baudelaire.

La nouvelle intitulée *Les Fourmis* est une mélancolique comparaison entre la psychologie des animaux et celle des humains: alors que, par négligence, la jeune femme oublie de nourrir d'une goutte de miel les fourmis qu'elle a achetées, celles-ci, mourant lentement de faim, gardent jusqu'au bout un peu de miel pour leur reine.

Katé est l'Américaine frivole et mondaine, qui satisfait chacun de ses caprices. Est-il possible que des pensées profondes traversent sa tête? Elle est pourtant assez intelligente pour savoir qu'un mari français ne trouverait non plus en elle rien d'intéressant. Et *Nathalie*, est-ce par un trait rusé typique, ou bien par fiereté consciente d'une fillette de sept ans, qu'elle ne supporte pas la pitié de son beau-père envers son père, et que, dès ce moment, elle commence à le haïr?

Les trois nouvelles, *L'Honneur, Irène*, et *Les Lettres*, sont uniquement consacrées à la psychologie amoureuse de l'homme et de la femme. Dans *L'Honneur*, la femme juge l'honneur d'une manière absolument étrangère de l'homme, dont la conception lui est étrangère et incompréhensible. Elle devient la maîtresse de l'ami de son

mari, de ce Bénard qu'elle n'estimait pas auparavant, et qui l'aime avec passion. Et elle avoue: « dès qu'il fut mon amant je m'attachai à lui. » Après une longue absence, Jacques, son mari, revient au foyer, et Bénard s'accuse à lui d'avoir trahi son amitié. A la suite de la discussion entre les deux amis, Bénard se retire, et la femme, malheureuse, continue à vivre avec son mari, étant la victime du sentiment d'honneur de l'homme.

Irène, la Russe, qui, avant la Révolution, avait reçu une éducation princière, et qui gagne maintenant son pain dans un magasin, fait l'épreuve de l'égoïsme de son ami, l'homme qui prétend l'aimer, mais qui n'a pour elle aucun égard. Irène le couvre de reproches, et Bernard, dans l'insomnie de la nuit, s'avoue coupable. Mais qu'arrive-t-il? Dans cet aveu de Bernard, Irène reconnaît finalement le fond de sa propre nature, la nature de la femme dévouée et soumise, de celle qui n'accomplit sa destinée que pour l'homme.

A cette catégorie de nouvelles de psychologie amoureuse appartient aussi l'esquisse intitulée *Les Lettres*. Ici l'héroïne, par devoir, s'efforce en vain de se séparer de son amant. Elle est triste et malheureuse. Deux ans passent. Tout à coup elle entend la voix de son amant au téléphone; il lui lit ses lettres d'amour: « elles me paraissent déchirantes et sublimes, je pensai à Julie de Lespinasse, à la Religieuse portugaise. » Elle ne se rappelle plus de les avoir écrites elle-même, reconnaît alors son changement d'âme et sa médiocrité, et retourne chez son amant.

Les deux récits de Maurois les plus beaux et les plus profonds sont *Le Malentendu*, et *Louisa, Lady Whitney*, — tous deux des souvenirs de

posées par le régime actuel aux organisations féminines.

Fondée en 1865 déjà par une des pionnières du mouvement, Luise Otto Peters, sous le nom d'Association générale des femmes allemandes, elle se donna pour tâche de grouper les femmes allemandes sans distinction de milieux ou de tendance, chose neuve alors, toutes les Sociétés féminines jusque là existantes ayant un but, ou nettement confessionnel, ou uniquement philanthropique. C'est grâce à elle que prirent naissance les unes après les autres d'autres organisations féminines, qui essaierent peu à peu pour devenir indépendantes, et le mouvement ouvrier féminin allemand lui doit aussi son premier élan. Successivement présidée par sa fondatrice d'abord, par Auguste Schmidt et Helene Lange ensuite, tous nous bien connus du féminisme allemand, l'Association s'orienta surtout vers les questions d'instruction féminine et d'éducation civique des femmes, et revendiqua bientôt le droit pour la femme de participer à la chose publique. Lorsque, après la révolution de 1918, les femmes allemandes obtinrent le suffrage, l'Association, déjà présidée par celle qui vient de la voir se dissoudre, notre collègue au Comité de l'Alliance internationale, Mme Dorothea von Velsen, s'orienta surtout vers l'éducation politique des femmes, pratiquée sous l'angle de la neutralité à l'égard des partis, mais s'occupa aussi activement de différents problèmes de politique internationale, tels que le désarmement, la question des minorités, etc.

La Ligue des Citoyennes allemandes constituait, il n'est pas besoin de le rappeler, la branche allemande de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Comme telle, elle était représentée dans toutes ses Commissions, avait participé à tous ses Congrès, et surtout l'avait reçue en 1929, à ce Congrès de Berlin, dont le souvenir est encore si vivant parmi nous. Que de changements depuis lors!...

Aux membres de la Ligue, à ses chefs notamment, qui ont préféré la dissolution et l'anéantissement d'un labeur de près de 70 ans, à la soumission à un régime de force et d'oppression, nous disons ici notre fraternelle et chaude sympathie.

E. Gd.

Pour la Semaine Suisse

(21 octobre-4 novembre 1933)

Il n'est personne pour nier qu'en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouisse pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité, même en temps de paix économique; mais actuellement cette nécessité est impérieuse, et les résultats pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le marasme des affaires et le chômage.

L'Alliance à Lucerne

(7 et 8 octobre 1933)

Pour la trente-deuxième fois, l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses a tenu son assemblée plénière, et cette dernière session a été remarquable par la multiplicité des questions qui y ont été traitées.

C'est dans la Salle du Grand Conseil de Lucerne, mise à leur disposition, que se sont rencontrées les déléguées. Après la lecture du rapport de la présidente, Mme de Montet, et l'appel des cent quatre-vingt-onze Sociétés affiliées, Mme Serment a lu le rapport de la Commission d'éducation. Appuyée par un vœu de la Fédération neuchâtoise de la Ligue des Femmes abstinentes, cette Commission a présenté à l'Assemblée un appel sur la nécessité de protéger la jeunesse contre les dangers de l'alcool, soit en obtenant qu'un enseignement antialcoolique défini soit donné dans les écoles, soit en intervenant pour que des mesures soient prises empêchant les jeunes gens et les jeunes filles de consommer des liqueurs. Pour répondre à ce vœu, l'Assemblée, sur la proposition de son Comité, a chargé ce dernier de prier les Sociétés affiliées, et particulièrement les Unions de Femmes et les Centrales féminines, de suivre de près, dans leurs cantons respectifs, les législations sur l'alcool, tant actuelles qu'en préparation, et de veiller à leur application. Une attention toute spéciale devra être portée à la consommation de liqueurs faite par la jeunesse des deux sexes, aussi bien dans les tea-rooms que dans les cafés.

Un rapport de Mme Jaussi sur les travaux de la Commission de lutte contre les effets du chômage, ainsi qu'un compte rendu de Mme Hausknecht sur l'activité du Secrétariat du service domestique et sur l'effort de ce Secrétariat pour organiser des apprentissages de service ménager ont attiré l'attention sur le fait que la seule carrière féminine actuellement à l'abri du chômage est celle d'employée de maison. Cette carrière est aussi celle dont la préparation professionnelle est la plus négligée. Le défaut de compétence des personnes qui se présentent comme servantes a rabaisé le travail domestique au niveau d'une simple fonction de manœuvre. Un apprentissage judicieux des jeunes filles se destinant au service ménager relèverait le niveau de la profession, donnerait satisfaction aux employeurs et, du même coup, contribuerait à améliorer la situation des employées de maison. Il serait indiqué de faire de la propagande en faveur de ces apprentissages, soit pour orienter vers eux des jeunes filles douées, soit pour inviter des chômeuses de fabriques à se réadapter de manière satisfaisante aux travaux ménagers. Des journées de rencontre entre maîtresses de maison et institutrices ménagères ont eu lieu le 14 octobre à Burgdorf, en vue de discuter l'organisation des apprentissages projetés. D'autre part, un cours aura lieu prochainement à Herzogenbach pour préparer des conférencières à la propagande. Les deux rapports de Mme Jaussi et de Mme Hausknecht sont à étudier dans le détail, et pleins de suggestions intéressantes.

Mlle A. Quinche, avocat à Lausanne, a lu ensuite un exposé très clair et élégant des travaux de la Commission suisse d'étude pour

la lutte contre les industries de guerre, et des difficultés techniques et industrielles auxquelles s'est heurtée cette Commission. Composée de membres compétents de diverses Associations, soit féminines, soit masculines, la Commission avance prudemment vers son but qui est d'obtenir, sans faire tort à nos industries, que la contribution de la Suisse aux armements des diverses nations soit diminuée dans la mesure du possible.

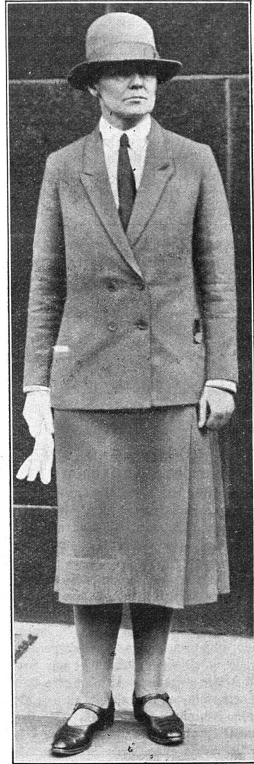
Mlle Nef présenta un récit séduisant des séances de la Conférence du Conseil international des Femmes, qui eut lieu en juin dernier, à Stockholm, et desquelles elle a déjà rendu compte dans ce journal. Enfin, deux appels ont été présentés à l'Assemblée: l'un de la part de Dame Adelaïde Livingstone, en faveur de la manifestation pour le Désarmement organisée pour le 15 octobre à Genève; l'autre, dans un tout autre domaine, par le Comité du Travail à domicile dans le canton d'Appenzel, demandant que l'on fasse le plus de commandes possible aux travailleurs et aux travailleuses appenzelloises.

Les conférences du dimanche présentèrent un vif intérêt.

Mme Kägi-Fuchsman, déplorant le manque de préparation ménagère des femmes de tous les milieux, voudrait qu'un enseignement ménager obligatoire couronnât l'enseignement scolaire donné à nos jeunes filles. Avec une hauteur de vues remarquable, Mme Kägi explique que ces cours ne doivent pas être conçus d'une manière terre-à-terre, et que la personnalité morale, comme aussi la compétence psychologique des maîtresses ménagères, auxquelles cet enseignement sera confié importe autant que leur préparation technique.

Tout en suivant avec intérêt l'exposé très nuancé de Mme Kägi, nous n'avons pu nous empêcher de nous poser certaines questions: Est-il vraiment souhaitable de rendre l'enseignement ménager obligatoire, alors que déjà nos programmes sont si chargés? Et, si c'est le cas, ne convient-il pas de présenter cet enseignement comme un ensemble de cours aussi purement techniques et aussi brefs que possible? En disant ceci, nous ne pensons pas à l'apprentissage ménager dont il a été question plus haut, et qui, lui, certes, gagne à être appuyé de directives morales. Il s'agit ici d'un enseignement scolaire, ou post-scolaire, à ajouter à beaucoup d'autres, et destiné à mettre dans la main de toutes les femmes une technique indispensable, comme celle de la lecture ou de l'écriture. La soumission au devoir ménager, la manière scrupuleuse, mais non tyrannique, d'observer l'ordre et l'économie, la volonté d'accepter la responsabilité d'une maison: ces choses si essentielles à toute femme, — et qui cependant font trop souvent défaut, — ne tiennent pas à l'enseignement ménager. Elles dépendent de la personnalité morale formée par toute l'éducation et tiennent surtout au développement de l'intelligence, du sens moral, de la foi religieuse. Le reste est métier, et un métier en somme vite appris. Il nous semble que: tant vaut la femme, tant vaut la ménagère; et non: tant vaut la ménagère, tant vaut la femme. Une « mystique » ménagère se fait trop souvent jour dans un temps comme le nôtre où le problème ménager est difficile à résoudre, mais il nous semble qu'elle contribue à brouiller l'ordre des valeurs.

L'Actualité féministe



Cliché "The Vote"

Miss Dorothy PETO

qui vient d'être nommée chef de la police féminine officielle de Londres (Scotland Yard)

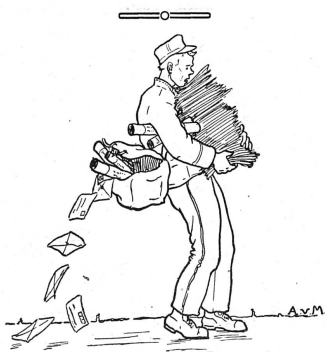
Tout en ne partageant pas entièrement les vues de Mme Kägi, nous ne lui imputons pas cette confusion des valeurs, mais nous avons l'impression que cette confusion existe chez plusieurs des auditrices qui l'ont applaudie, et l'on peut se demander si une orientation trop accentuée de la jeunesse féminine vers les questions pratiques amènerait les résultats qu'on espère...

La belle conférence de Mlle Ida Somazzi sur *La Femme en face de la Démocratie*, et l'enthousiasme qu'elle a provoqué, ont démontré combien les femmes suisses sont attachées à la Constitution de leur pays et aux traditions démocratiques dont leur pays est en Europe le représentant par excellence. Il est réconfortant de voir, au milieu des courants de droite ou de gauche venus de tous les points cardinaux, une tradition qui se continue et inspire l'effort des gardiennes de nos foyers.

La partie récréative des journées de Lu-

celle, dans ses faiblesses et dans sa force, dans ses caprices sensuels et dans sa capacité d'héroïsme.

ALICE-SUZANNE ALBRECHT.



Publications reçues

PAUL GEMAELING, prof. à l'Université de Strasbourg: *La réglementation administrative de la prostitution jugée d'après les faits*. Une brochure de 127 pages, 5 fr. franc.

Cette brochure est un réquisitoire contre le système moyennageux et odieux qui, en plein XX^e siècle, sévit encore en France sous prétexte de réprimer la prostitution et d'enrayer les maladies vénériennes. L'auteur s'appuie sur un

grand nombre de faits pour prouver l'inanité du régime, les intérêts de ceux qui l'exploitent, ses abus, ses relations avec la traite des femmes.

En citant l'exemple des nombreux pays abolitionnistes, celui de plusieurs villes de France, les résolutions des conférences de spécialistes et enfin, les décisions de la Société des Nations, il met en lumière l'évolution de l'opinion abolitionniste et l'isolement de la France, touchant aussi aux Conventions internationales — une face du problème tout à fait actuelle, puisque la Société des Nations vient précisément d'adopter une convention contre la traite des femmes. (Voir plus haut.)

Nous recommandons vivement cette publication comme une mise au point claire et objective de la réglementation; on y trouvera aussi un programme complet et instructif de lutte contre les maladies vénériennes. Puisse cet excellent et généreux exposé, destiné à émouvoir l'opinion publique en France, faire œuvre utile et contribuer à avancer la victoire abolitionniste dans ce pays.

M. S.

Ohé ho! Recueil de couplets et de chansons publié par le Club suisse des Femmes alpinistes chez Fetzisch, éd., Lausanne. (3 fr. le volume.)

Le Club a pensé, en publiant ce volume, répondre au désir de ceux qui aiment les refrains de chez nous, et, pour satisfaire tout le monde, a fait appel à ses différentes sections, leur demandant de désigner leurs airs préférés.

Mais, objectera-t-on, des recueils semblables existent déjà. C'est vrai, mais ils sont écrits pour chœurs mixtes ou chœurs d'hommes, tandis que

l'originalité de ceux-ci consiste dans le fait que les chœurs en sont harmonisés pour voix égales, adaptés à des voix de femmes par les compositeurs eux-mêmes — des compositeurs de chez nous. C'est, croyons-nous, la première tentative de ce genre, d'autant plus intéressante et à faire connaître que, sous cette forme facile, ces chœurs peuvent être chantés par des enfants. Voilà un joli recueil pour des sociétés et des écoles de jeunes filles. Avec quel plaisir nous l'avons feuilleté, fredonnant pour nous seule tel chant patriotique: *Hymne à la patrie* de Barblan; tels chants de l'Alpe: *le Flütiau* de Jaques-Dalacroix, *le Vieux Châlet* de Pabbé Bovet; telle exquise chanson: *Qu'avez-vous à soupier?* de Dorret; telle drôlerie: *La maison sur un prunier*... Nous voudrions les citer tous, car tous sont à retenir, émouvants ou entraînants, sentimentaux ou narquois, traduisant bien la joie des randonnées, l'enthousiasme de la montagne, et l'amour du sol natal. M. M.

J.-W. PARKES: *International Conferences*, 2 fr. s. S'obtient à l'*International Student Service*, 13, rue Calvin, Genève.

Petit livre anglais intéressant, qui peut être utile à tous ceux qui organisent des réunions ou des cours internationaux, car il développe la technique même d'une rencontre entre les délégués de divers pays. Les conseils que J. W. Parkes tire de ses propres expériences sont très judicieux et rendront de grands services sur le terrain national aussi.

J. V.